

ACTION URGENTE

UN PRISONNIER D'OPINION EN GRÈVE DE LA FAIM

Abdulhadi Al Khawaja, 62 ans, défenseur des droits humains dano-bahreïnite, observe une grève de la faim - tout en continuant à boire de l'eau -, afin de protester contre son maintien arbitraire en détention et la privation de soins médicaux dont il est victime. Le 11 août, il a présenté une forte arythmie cardiaque et a été emmené à l'hôpital des forces de défense de Bahreïn où il a été conduit au service des soins intensifs. Deux heures après qu'on lui a administré des médicaments par voie intraveineuse, son rythme cardiaque s'est stabilisé et il a été ramené dans sa cellule, où il a repris sa grève de la faim. Abdulhadi Al Khawaja est un prisonnier d'opinion soumis à une détention arbitraire depuis 2011. Il doit être libéré immédiatement et sans condition.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Prince héritier et Premier ministre

Sheikh Salman bin Hamad Al Khalifa

Court of the Crown Prince

P.O Box 29091

Riffa – Bahreïn

Courriel (via formulaire de contact) : <http://www.crownprince.bh/en/contact>

Twitter : @bahrainCPnews @BahrainPMO

Monseigneur,

Le défenseur des droits humains **Abdulhadi Al Khawaja**, 62 ans, qui est emprisonné arbitrairement depuis plus 12 ans pour avoir simplement exercé ses droits aux libertés d'expression et de réunion pacifique pendant le soulèvement populaire de 2011 à Bahreïn, a entamé une grève de la faim le 9 août et n'ingère que de l'eau. Il proteste contre son maintien arbitraire en détention, et la privation de soins médicaux adéquats dont il est victime.

Deux jours plus tard, le 11 août, Abdulhadi Al Khawaja a été conduit à l'infirmerie pour une forte arythmie cardiaque, puis a été transféré vers les urgences de l'hôpital des forces de défense de Bahreïn, avant d'être conduit au service des soins intensifs. Il était trop faible pour s'opposer à un traitement par voie intraveineuse. Quelques heures plus tard, son rythme cardiaque s'est stabilisé et il a été ramené dans sa cellule, où il a immédiatement repris sa grève de la faim. La famille d'Abdulhadi Al Khawaja a déclaré qu'il semblait très faible lors d'un appel téléphonique le 14 août, qu'il avait des difficultés à lever les bras et devait rester allongé la plupart du temps.

Abdulhadi Al Khawaja a entamé sa grève de la faim après le dernier refus des autorités pénitentiaires de lui fournir des soins médicaux adéquats. Bien qu'il ait souffert d'arythmie cardiaque le 28 février, c'est seulement le 1^{er} juin qu'il a eu un rendez-vous à l'infirmerie de la prison avec un cardiologue de l'hôpital Salmaniya. Ce cardiologue n'a pas eu accès à son dossier médical, ni à l'équipement nécessaire pour effectuer un examen digne de ce nom, et a déclaré qu'Abdulhadi Al Khawaja avait besoin d'une radiographie et d'un suivi médical spécialisé à l'hôpital pendant plusieurs jours, ce que les autorités pénitentiaires ont refusé d'accorder.

Nous demandons à Votre Altesse de libérer Abdulhadi Al Khawaja immédiatement et sans condition, car cet homme est un prisonnier d'opinion détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits humains. En attendant sa libération, et compte tenu de ses graves problèmes de santé, nous vous demandons de veiller à ce qu'il bénéficie de soins de santé adaptés dans les meilleurs délais, conformément aux normes internationales relatives aux droits humains, et à ce qu'il soit protégé de tout acte de torture ou mauvais traitement.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Défenseur des droits humains de premier plan et prisonnier d'opinion, Abdulhadi Al Khawaja, 62 ans, est le cofondateur du Centre du Golfe pour les droits humains et du Centre bahreïnite pour les droits humains. Jusqu'au début de l'année 2011, il était coordonnateur de la protection pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord au sein de l'organisation de défense des droits humains Frontline Defenders. Il avait aussi précédemment participé à une mission d'établissement des faits en Irak diligentée par Amnesty International en 2003, et est membre du Réseau consultatif international du Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme. Ce militant pacifique en faveur des droits humains a reçu plusieurs prix en rapport avec son travail, notamment le Dignity - World without Torture Award en octobre 2013. Le prestigieux prix Martin Ennals pour les défenseurs des droits de l'Homme lui a été décerné en 2022. Abdulhadi Al Khawaja purge une peine de réclusion à perpétuité à la prison de Jaww pour son rôle dans l'organisation de manifestations pacifiques pendant le soulèvement populaire de 2011 à Bahreïn. Il a été déclaré coupable et condamné devant une juridiction militaire en 2011 à l'issue d'un procès manifestement inique, puis en 2012 lors d'un nouveau procès devant un tribunal civil, pour des infractions comprenant la « création de groupes terroristes en vue de renverser la monarchie et de modifier la Constitution ».

Le 13 février 2023, Abdulhadi Al Khawaja a été examiné par un ophtalmologue qui a été conduit à la prison de Jaww sans équipement, mais qui a déterminé que le glaucome d'Abdulhadi Al Khawaja s'était aggravé, et lui a prescrit des gouttes pour les yeux et des lunettes. Le 2 mars 2023, Abdulhadi Al Khawaja a été emmené à l'hôpital des forces de défense de Bahreïn (BDF) pour un rendez-vous avec un ophtalmologue. Alors qu'il avait conclu un accord avec les autorités selon lequel il ne serait pas menotté, il l'a été fermement dès son arrivée à l'hôpital.

Le 28 février 2023, Abdulhadi Al Khawaja a souffert d'une arythmie cardiaque et a été transféré à l'hôpital des BDF, où le médecin qui l'a examiné a déclaré qu'il devait être envoyé d'urgence chez un cardiologue. Alors qu'il se trouvait toujours dans la salle d'examen, un homme en civil s'est présenté comme le chef de la sécurité de l'hôpital et a ordonné qu'il soit menotté. Abdulhadi Al Khawaja a refusé d'être menotté et a quitté la pièce. Il a été ramené en prison et n'a pas été examiné par un cardiologue avant le 1^{er} juin.

Le 9 mai 2023, Abdulhadi Al Khawaja a commencé à mener une action de protestation quotidienne devant les caméras de surveillance de la cour de la prison, pour que ses codétenus et lui-même aient accès aux rendez-vous médicaux nécessaires. Il tenait ainsi des pancartes sur lesquelles il avait écrit : « La privation de soins médicaux est un meurtre lent et systématique » et « Vous nous torturez et nous privez de soins médicaux ». Le 14 mai 2023, il a dit à sa famille qu'il arrêtait temporairement cette action, car l'administration pénitentiaire lui avait promis d'améliorer ses conditions et de lui donner accès à un traitement adapté, mais il n'a pas encore vu les spécialistes censés l'examiner à l'hôpital.

Les rendez-vous médicaux d'Abdulhadi Al Khawaja à l'hôpital n'ont pas eu lieu comme prévu, même lorsqu'il a accepté d'être menotté et transporté à bord d'un bus blindé, contre l'avis des médecins de la prison qui recommandaient aux autorités pénitentiaires d'assouplir les contraintes en raison de son état de santé, notamment des problèmes aux vertèbres. Selon des témoignages de prisonniers, il n'est pas rare durant ce genre de trajet de rester dans le véhicule pendant des heures. Plus récemment, d'autres prisonniers ont été transportés dans des voitures ou des bus ordinaires, sans être menottés. D'après les mécanismes internationaux de défense des droits humains, l'utilisation de moyens de contrainte pour les prisonniers âgés ou infirmes qui ne présentent pas de risque d'évasion peut constituer un mauvais traitement. La Règle 47 de l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus dispose que les instruments de contrainte ne doivent être utilisés qu'à titre de précaution contre une évasion ou pour empêcher les prisonniers de se blesser ou de blesser autrui.

Le 4 mai 2023, les Nations unies ont publié une [communication conjointe](#), envoyée plus tôt dans l'année par la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme et cinq autres expert·e·s de l'ONU au gouvernement de Bahreïn, exprimant leurs profondes inquiétudes quant au cas d'Abdulhadi Al Khawaja, notamment sa détention arbitraire et ses allégations répétées de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Le 17 avril 2023, le gouvernement de Bahreïn [a répondu](#) à cette lettre, sans reconnaître Abdulhadi Al Khawaja comme un défenseur des droits humains et préférant le qualifier de « terroriste ». Le gouvernement a également affirmé qu'il jouissait de tous ses droits, y compris à la santé et à une représentation juridique.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais, arabe
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 12 octobre 2023

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Abdulhadi Al Khawaja (il/lui)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde11/6810/2023/fr/>